

Marie Moret à madame veuve Laporte, 10 octobre 1896

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation2 p. (286r, 287r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 10 octobre 1896,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46448>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [10 octobre 1896](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, rue des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

RésuméEnvoi de documents pour la composition du prochain numéro du *Devoir*. Confirme le tirage à part de la brochure du compte rendu de l'assemblée générale de la Société du Familistère. La date du voyage à Nîmes n'étant pas fixée, Marie Moret demande l'envoi des épreuves et des manuscrits au Familistère.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées[Association coopérative du Familistère](#)

Œuvres citées« Société du Familistère de Guise. Assemblée générale ordinaire du 4 octobre 1896 », *Le Devoir*, t. 20, 1896, p. 656-685. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.20/657/100/770/0/0>, consulté le 25 août 2021].

Événements cités[Assemblée générale des associés de l'Association coopérative du capital et du travail \(4 octobre 1896, Guise\)](#)

Lieux cités[Nîmes \(Gard\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Bruxelles 10 octobre 1848 à
l'heure où maîtrise
lement les marchands,
et Mme Mme Laporte, maire
de Mons.

Par l'heureuse des accusé
s'écrit la voie lettre de l'As-
semblée pour informer que je vous
adresse, par ce même courrier,
en deux plis recommandés :

1^o Doc. - high - book de 23 pages
2^o Compte l'ordre assemblée
générale - - - 36 pages

Sur ce document vous trouvez
sur les marchands numéros
du document l'ordre book
référant à la tête de ce numéro.

Disposer le compte rendu
de l'assemblée générale, exacte-
ment comme vous avez

fait jugez ici ; reporter de
même les caractères types
pour les titres, sous-titres,
etc., etc. Le travail
est délicat. Sous l'ordre du
journe bien fait je compte
sur vos bons résultats.

Comme toujours une
brochure sera tirée à part
avec ce compte-rendu, et
j'en mets par avance la
composition à la disposition
de la Société du Commissaire
qui vous écrira, elle-même
pour la dite brochure.

Le compte rendu devra être
révisé, en œuvres, dans
les bureaux de la Société,
vous nous aiguisez en fa-
sant composer sans
retard.

Si bien que mon retour à
Lyon soit vraisembla-
lement très prochain,
il n'est pas encore fixé.
A moins l'avis contraire
envoyer moi force ici
l'œuvre et le manus-
crit des nèges Godin
ainsi que deux œuvres
et le manuscrit du
compte rendu Assemblée
générale.

(en) Agitez je vous prie,
Madame, mes cinq
lettres distinguées

Marie Godin